



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2021

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 1^{er} avril 2021.
- **CHOISIT** l'entreprise Eiffage pour la réalisation des travaux d'aménagement des entrées d'agglomération de Brolles dont le cout s'élève à 99 486 € ttc. Pour les financer, un emprunt de 75 000 € remboursable en 10 ans va être réalisé auprès du Crédit Agricole. Ces travaux vont commencer avant le 30 juin 2021 et s'étaleront jusqu'en Septembre 2021.
- **DECIDE** l'enfouissement des réseaux secs sur toute la longueur de la RD282, y compris la ligne à haute tension qui va du Monteil à la route de Mandé. Le Conseil Municipal souhaite réaliser en priorité ces travaux d'enfouissement en coordination avec la réfection de la RD282 prévue en 2023 par le Département de l'Ardèche.

L'enfouissement des réseaux secs des hameaux des Auches, du Monteil et une partie de Chapon sera réalisé ultérieurement car le coût de l'ensemble de ces zones dépasse les possibilités budgétaires actuelles de la commune.

- **DEMANDE** une subvention au Département de l'Ardèche pour les frais de déneigement 2020/2021 qui se sont élevés à 1 633 €.
- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 800 € au Sou des écoles publiques du Cheylard pour les 16 enfants de la commune qui y sont scolarisés (50 € par enfant).

Prochaine réunion : **Mardi 6 juillet 2021 à 20 heures en Mairie**